



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2021

**OBJET :****Synthèse de l'étude relative à la prospective budgétaire pluriannuelle de l'EPTB**

L'an deux mille vingt et un, le huit décembre, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Patrick OLLIER, le vingt-neuf novembre, se sont réunis à 15h00 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12<sup>e</sup>.

**Étaient présents :****Au titre de la Métropole du Grand Paris :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :  
Valérie MONTANDON,  
Patrick OLLIER,  
François VAUGLIN

Nombre des membres  
composant le  
Comité syndical ..... 31

En exercice ..... 31

En téléconférence :  
Vincent BEDU,  
Philippe GOUJON,

Présents à la  
Séance ..... 13

**Au titre du Conseil de Paris :**

En téléconférence :  
David ALPHAND,

Représentés  
par mandat ..... 9

**Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :**

En téléconférence :  
Josiane FISCHER,  
Denis LARGHERO

Absents ..... 9

**Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :**

En téléconférence :  
Jean-Michel BLUTEAU,  
Frédéric MOLOSSI,

**Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :****Au titre de Troyes Champagne Métropole :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :  
Jean-Michel VIART

**Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :  
Jean-Yves MARIN

**Au titre de de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux :**

En téléconférence :  
Régis SARAZIN

**Au titre de de la Région Grand Est :****Étaient absents excusés :**

Christophe NAJDOVSKI,

Sylvain RAIFAUD,  
Jean-Noël AQUA,  
Célia BLAUDEL,  
Dan LERT,  
Jérôme LORIAU,  
Bélaïde BEDREDDINE,  
Mohamed CHIKOUCHE,  
Laurence COULON,

**Avient donné pouvoir de voter en son nom :**

Sylvain BERRIOS donne pouvoir à Philippe GOJON  
Patrice LECLERC donne pouvoir à Patrick OLLIER  
Colombe BROSSEL donne pouvoir à François VAUGLIN  
Grégoire De la RONCIÈRE donne pouvoir à Denis LARGHERO  
Magalie THIBAUT donne pouvoir à Frédéric MOLOSSI  
Jean-Pierre BARNAUD donne pouvoir à Josiane FISCHER  
Chantal DURAND donne pouvoir à Vincent BEDU  
Jean-Pierre ABEL donne pouvoir à Jean-Michel VIART  
Annie DUCHENE donne pouvoir à Jean-Yves MARIN

La majorité des membres étant présente,

Monsieur ALPHAND a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Valéry MOLET, Directeur général des Services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

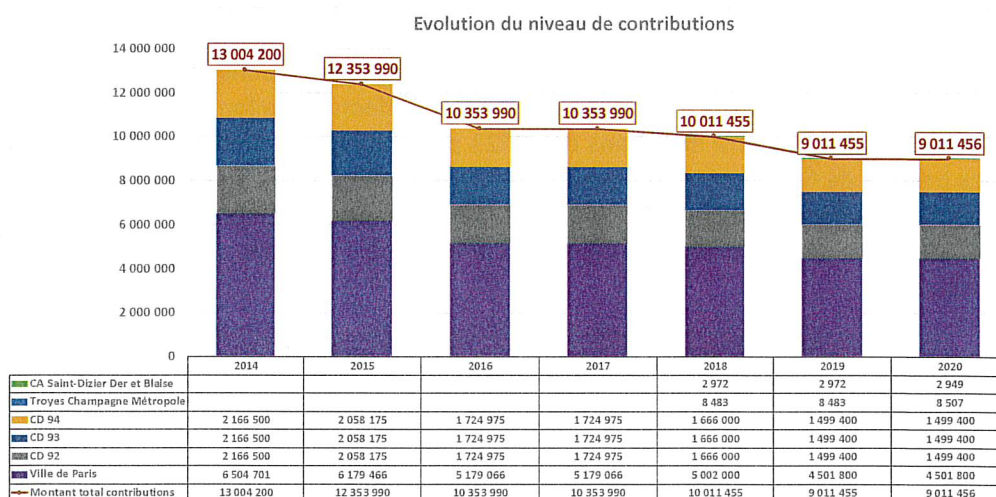
Mesdames, Messieurs,

L'EPTB est aujourd'hui dans une situation financière plutôt saine avec un faible endettement (capacité de désendettement de 1,9 ans fin 2020). Cependant l'entrée en phase opérationnelle du chantier de La Bassée, cumulée à la reprise des investissements pour la modernisation de ses ouvrages, amène potentiellement à une rapide dégradation de cette situation financière. En effet les dépenses d'investissement étaient de 13,3 M€ en 2020, de 26 M€ au BP 2021, elles seront à hauteur de 52 M€ en 2022, avec un pic de dépenses en 2023 estimé à 72,3 M€, ce qui doit être rapporté à une section de fonctionnement de l'ordre de 20 M d'euros.

Fort de ce constat, l'EPTB a engagé en 2020 un travail de prospective financière pluriannuelle avec l'appui du cabinet Partenaires Finances Locales, afin de maîtriser les risques et d'anticiper les décisions à prendre pour assurer une bonne gestion de l'établissement. L'objet de cette note est de présenter la synthèse de ce travail.

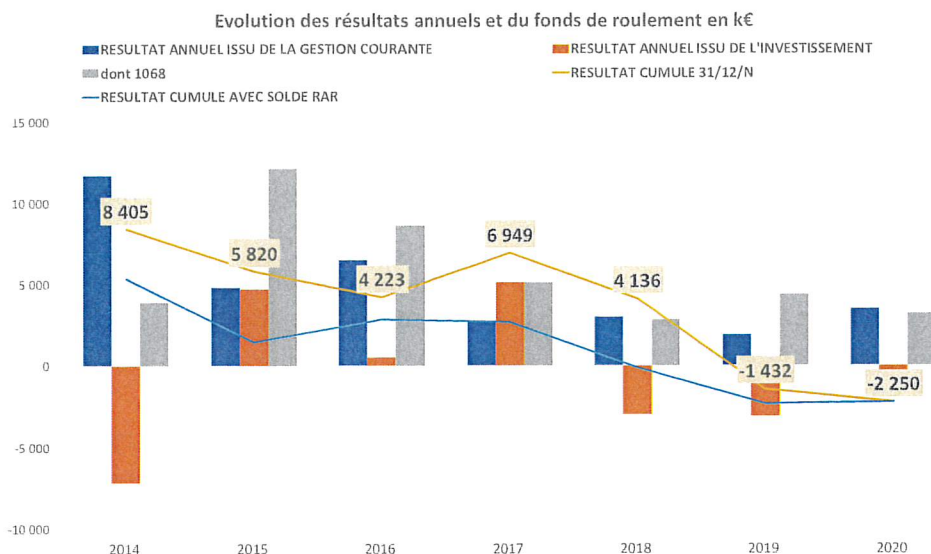
L'analyse financière des comptes de l'EPTB de 2014 à 2020 montre que l'Etablissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs a fait massivement usage de ses réserves pour financer ses investissements et ce avec un recours à la dette limité. Dans le même temps, les contributions de ses membres ont baissé : elles représentaient 13 004 K€ de recettes pour l'EPTB en 2014. Ces dernières ont été réduites sur l'ensemble de la période observée, pour s'établir à hauteur de 9 011 K€ en 2020, soit une baisse de -3 993 K€ (-30,7%).

### Evolution du niveau de contributions des membres (2014-2020)



En 2014, les résultats antérieurs cumulés laissent apparaître un excédent en section de fonctionnement à hauteur de +5 764K€. Mais sur la période 2014-2019, ces réserves ont été intégralement consommées et mobilisées en investissement, ce qui a notamment dégradé le fonds de roulement. Il en résulte un résultat cumulé négatif depuis deux exercices avec, au 31/12/2020, une ligne de trésorerie mobilisée à hauteur de 6 M€, ce qui démontre une insuffisance de ses fonds propres. Aucun emprunt n'a été contracté depuis fin 2016, hormis l'emprunt pour le financement de l'acquisition du bâtiment troyen en 2018 (865 K€).

## Evolution des résultats annuels et du fonds de roulement 2014 - 2020



Le travail de prospective financière a été mené en prenant appui sur tous les éléments connus : PPI, plan et calendrier de financement de la Bassée, projections d'évolution de la redevance pour soutien d'étiage, prévisions d'évolutions RH, prévisions des subventions... Il a été réalisé avec des hypothèses d'efforts de réduction des charges de fonctionnement courant, avec un objectif de réduction globale des charges à caractère général de -1%, intégrant une évolution contenue de la masse salariale à 0,5% sur la période d'optimisation 2021-2025, puis une évolution à 0,8% à compter de 2026 (pour tenir compte notamment des besoins relatifs à l'exploitation de La Bassée).

Sans ces efforts de réduction de charges courantes, la **capacité de désendettement** atteindrait 12 ans en 2024 et 21 ans en 2030. Mais, même avec ces efforts effectués en fonctionnement, la capacité de désendettement de l'EPTB sera de 10 ans dès 2023 pour atteindre 12 ans en 2030, sans prendre en compte les besoins de financement qui seront liés aux 8 autres casiers de La Bassée. En effet, compte tenu de son Plan Pluriannuel d'Investissement, l'EPTB va connaître une progression de son encours de dette qui s'élèvera à 79 M€ en 2026 contre 11 M€ en 2020. En parallèle, le taux d'épargne nette sera fortement impacté.

## Evolution projetée de la capacité de désendettement de l'EPTB (2020-2030)

	SCENARII 2020 - 2030										
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
<b>Prospective financière hors efforts de gestion</b>											
Cotisation appelée	9 162 738	9 345 000	9 345 000	9 345 000	9 345 000	9 345 000	9 345 000	9 345 000	9 345 000	9 345 000	9 345 000
Épargne brute	5 650 679	4 615 301	6 870 674	6 274 053	5 422 566	5 192 114	5 040 989	4 760 544	4 538 626	4 311 394	4 363 176
Épargne nette	4 132 754	3 268 044	5 523 417	4 163 142	2 123 592	1 759 502	1 399 104	1 039 383	797 269	643 641	750 866
Taux d'épargne	31,2%	25,3%	33,7%	30,8%	26,6%	25,5%	24,7%	23,3%	22,2%	21,1%	21,4%
Taux d'épargne nette	22,8%	17,9%	27,1%	20,4%	10,4%	8,6%	6,9%	5,1%	3,9%	3,2%	3,7%
Capacité de désendettement	2	3	6	11	12	13	14	16	18	20	21
Encours de dette	10 995 311	15 669 973	40 664 816	69 124 251	67 359 363	66 667 190	70 851 628	75 453 836	80 277 961	85 329 320	90 328 896

Prospective financière avec objectifs de maîtrise des dépenses de fonctionnement											
Cotisation appelée	9 162 738	9 345 000	9 345 000	9 345 000	9 345 000	9 345 000	9 345 000	9 345 000	9 345 000	9 345 000	9 345 000
Épargne brute	5 650 679	4 615 301	7 158 674	6 730 154	6 053 998	6 432 267	6 438 990	6 321 365	6 267 370	6 213 300	6 431 128
Épargne nette	4 132 754	3 268 044	5 811 417	4 636 766	2 801 627	3 088 211	2 967 833	2 773 492	2 701 900	2 724 073	3 000 022
Taux d'épargne brute	31,2%	25,3%	35,1%	33,0%	29,7%	31,5%	31,6%	31,0%	30,7%	30,4%	31,5%
Taux d'épargne nette	22,8%	17,9%	28,5%	22,7%	13,7%	15,1%	14,6%	13,6%	13,2%	13,3%	14,7%
Capacité de désendettement	2	3	6	10	11	10	10	11	12	12	12
Encours de dette	10 995 311	15 669 973	40 376 816	68 380 150	65 983 829	64 051 504	66 837 940	69 879 327	72 974 709	76 124 161	79 055 785

Le risque est donc de limiter dès 2024 les possibilités d'emprunter, et par conséquent de **ne pouvoir** réaliser dans de bonnes conditions, les investissements indispensables au bon entretien des lacs-réservoirs et à l'aménagement du site de la Bassée.

Dans le cadre de cette prospective, il a donc été simulé l'impact que pourrait avoir une hausse des contributions statutaires des membres en fonctionnement. Il en ressort qu'une progression des contributions des membres lors de la phase de réalisation du projet de la Bassée, pour atteindre 14 millions en 2023, permettrait de contenir la capacité de désendettement à 4 années et de disposer d'une nouvelle capacité d'emprunt suffisante pour la réalisation d'un nouveau projet d'envergure. L'encours de la dette s'établirait à 43 M€ en fin de période.

Pour limiter l'impact sur les finances des collectivités membres, il a également été envisagé un lissage de cette progression des contributions, pour atteindre 14 M€ en 2030. Cela implique une progression de la capacité de désendettement jusqu'à 8 ans en 2023 mais permet de stabiliser ensuite le niveau d'encours de dette à 55 M€ et d'envisager la suite du projet de La Bassée en fin de période.

### Simulation de progression des contributions des membres et impacts sur la capacité de désendettement (2020-2030)

	SCENARI 2020 - 2030										
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Prospective financière (2) - Progression des contributions pendant la phase travaux du projet Bassée											
Cotisation appelée	9 162 738	9 345 000	12 000 000	14 000 000	14 000 000	14 000 000	14 000 000	14 000 000	14 000 000	14 000 000	14 000 000
Épargne brute	5 650 679	4 615 301	9 813 674	11 422 591	10 812 458	11 195 908	11 194 857	11 069 342	11 007 338	10 945 138	11 086 128
Épargne nette	4 132 754	3 268 044	8 466 417	9 490 743	8 019 382	8 370 123	8 335 640	8 142 587	8 072 302	8 095 802	8 304 512
Taux d'épargne	31,2%	25,3%	42,6%	45,6%	43,2%	44,7%	44,7%	44,2%	43,9%	43,7%	44,2%
Taux d'épargne nette	22,8%	17,9%	36,8%	37,9%	32,0%	33,4%	33,3%	32,5%	32,2%	32,3%	33,1%
Capacité de désendettement	2	3	4	5	5	5	5	5	5	4	4
Encours de dette	10 995 311	15 669 973	37 721 816	61 032 713	58 239 637	55 413 852	53 444 421	51 737 831	50 093 246	48 510 859	46 787 483
Prospective financière (3) - Progression lissée des contributions sur la période 2020-2030											
Cotisation appelée	9 162 738	9 345 000	10 000 000	10 500 000	11 000 000	11 500 000	12 000 000	12 500 000	13 000 000	13 500 000	14 000 000
Épargne brute	5 650 679	4 615 301	7 813 674	7 894 390	7 734 615	8 623 249	9 127 460	9 507 285	9 950 701	10 394 004	11 086 128
Épargne nette	4 132 754	3 268 044	6 466 417	5 840 855	4 595 955	5 446 696	5 912 212	6 219 159	6 648 875	7 172 375	7 926 635
Taux d'épargne	31,2%	25,3%	37,1%	36,6%	35,1%	38,2%	39,6%	40,4%	41,4%	42,3%	44,2%
Taux d'épargne nette	22,8%	17,9%	30,7%	27,1%	20,8%	24,2%	25,6%	26,4%	27,6%	29,2%	31,6%
Capacité de désendettement	2	3	5	8	8	7	7	6	6	6	5
Encours de dette	10 995 311	15 669 973	39 721 816	66 560 914	63 422 254	60 245 701	60 343 668	60 199 135	59 611 186	58 579 934	56 856 558

Il vous est proposé de prendre aujourd'hui connaissance des résultats de ce travail de prospective en vue d'éclairer le vote à venir du budget primitif 2022.

**Le Comité syndical,**

**À l'unanimité,**

**DONNE ACTE** à Monsieur le Président de la synthèse de l'étude relative à la prospective budgétaire pluriannuelle de l'EPTB

**Le Président,**



**Patrick OLLIER**

Ancien Ministre

Maire de Rueil-Malmaison

Président de la Métropole du Grand Paris